

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2016

Le Procès Verbal de la séance du 11 avril 2016 a été adopté à l'unanimité des présents.
Les décisions ci-dessous ont été prises, à l'unanimité.

1- RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL DANS LE CADRE D'UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Il a été décidé de recruter un Adjoint Technique de 2^{ème} classe contractuel dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité pour assurer l'entretien de locaux communaux, le service de restauration scolaire et la garderie de l'école du 1^{er} juillet au 15 juillet 2016 et du 1^{er} septembre 2016 au 30 juillet 2017 sur la base de 26 heures hebdomadaires.

2- CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE – Temps Complet

Un agent remplit les conditions pour accéder au grade d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe. Afin de récompenser sa valeur professionnelle, il y a lieu de créer un emploi permanent d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe sur la base hebdomadaire de 35 heures.
La création du poste prendra effet au 1^{er} juillet 2016.

3- CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE – Temps Complet

Il y a actuellement un agent intercommunal qui travaille sur notre commune et celle de Grenade (15.45h dans chacune). A compter du 1^{er} juillet 2016, cet agent intégrera la commune d'Ondes sur un poste à temps complet.

Il est donc nécessaire de créer un nouvel emploi permanent d'Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe sur la base hebdomadaire de 35 heures.

La création du poste prendra effet au 1^{er} juillet 2016.

4- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS À COMPTEUR DU 1^{er} JUILLET 2016

Suite à la création de ces deux nouveaux emplois, il y a lieu de procéder à la modification du tableau des effectifs communaux à compter du 1^{er} juillet 2016.

5- MISE EN VENTE DES ANCIENS LAMPADAIRES DU « LOTISSEMENT VILLADAR »

Il a été décidé par délibération n°7-2233 du 19 octobre 2015 de rénover l'ensemble de l'éclairage public du lotissement Villadar (tranche 2)

Huit lampadaires existants ont été déposés et remplacés par du matériel neuf, plus performant et moins consommateur d'énergie.

Il a été décidé de mettre en vente ces anciens lampadaires et de fixer le prix de vente à 50.00€ l'unité.

6- CRÉATION D'UN SITE CINÉRAIRE – CIMETIÈRE D'ONDES

Le nombre de personnes choisissant la crémation est en augmentation et des demandes de dépôt d'urnes funéraires ont été formulées. Il est donc nécessaire de disposer d'un site cinéraire pour accueillir les urnes.

Un emplacement situé à l'entrée principale du cimetière à côté du bâtiment technique existant peut être équipé d'un columbarium de 6 cases et de 4 cavurnes.

Il a été décidé de confier les travaux du site cinéraire à l'entreprise « Pompes Funèbres Barrué » pour un montant total de 5500.00€ HT, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis correspondant et tous documents y afférents et de demander une subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

7- QUESTIONS DIVERSES

Contentieux Mr LABIT :

Une solution a été trouvée concernant le troupeau à l'état de divagation sur les terres du Lycée agricole d'Ondes. Une lettre recommandée nous a été adressée en date du 18 avril 2016 par Monsieur LABIT autorisant le LEGTA à disposer de son troupeau.

Travaux Rue de l'Eglise :

Une réunion à la Communauté de communes de Save et Garonne a eu lieu le 21 avril 2016. Le bureau d'études a été retenu. Nous ne connaissons pas à ce jour la date de commencement de travaux.

Contournement d'Ondes :

Le dossier « loi sur l'Eau » a été déposé à la DDT de la Haute-Garonne.

Ondes, le 09 mai 2016.

Le Maire,
André P.

